



DOMO Polytechnyl

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

NON à la signature !

A la date, la Cfdt n'a pas signé l'accord du PSE.

L'ensemble de nos demandes et celles des salariés n'a pas été retenu par la direction.

Revendication phare :

- limiter les départs contraints par la mise en place des DVS

Autres revendications :

- application de l'accord GECPP dans son intégralité
- maintien de certains postes stratégiques pour l'avenir
- préavis de 3 mois pour tous les salariés impactés
- indemnité de 80 000 € pour les salariés impactés (seulement 10 000 € obtenus)

La Cfdt reste ouverte au dialogue social jusqu'à la fin du processus, afin d'œuvrer à un réel «< dispositif de qualité, à la hauteur des enjeux humains de ce projet >>».